

Le nouveau supplément au Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale

LES usagers de la Bibliothèque nationale, familiers de la Salle des catalogues du Département des imprimés, ont pu constater la présence depuis quelques mois d'un nouveau fichier intitulé « Catalogue général, auteurs, collectivités, anonymes, ouvrages catalogués depuis le 1^{er} janvier 1960 ». En feuilletant ce fichier, ils ont pu remarquer quelques modifications : les fiches de la *Bibliographie de la France* sont désormais imprimées sur bristol blanc, de nouveaux caractères sont utilisés (Plantin au lieu de Didot), un alinéa sépare la vedette du titre, etc. Les fiches dactylographiées des ouvrages entrés par acquisitions, dons ou échanges sont frappées avec un caractère petit et lisible, le caractère « charter » dont le dessin et l'œil sont très proches du Plantin de la *Bibliographie de la France*.

Ces modifications ne correspondent pas à un simple goût de changement ; elles ont été faites après des études longues et précises, pour essayer de résoudre les problèmes posés par les catalogues des imprimés : inachèvement du *Catalogue général... auteurs* imprimé, prolifération de plus en plus accélérée des suppléments sur fiches.

Ce nouveau fichier — un de plus, n'ont pas manqué de faire remarquer ceux qui déplorent la complexité de nos catalogues — est destiné à n'avoir qu'une existence assez brève : au bout de 5 ans il disparaîtra remplacé par des volumes reproduisant les fiches par le procédé offset.

Comme toutes les grandes bibliothèques du monde, emportées par l'accélération générale de la production imprimée, la Bibliothèque nationale devait trouver une solution aux problèmes posés par l'accroissement extrêmement rapide des catalogues sur fiches. Quand un catalogue sur fiches devient trop important, les risques d'erreurs de classement se multiplient, la consultation en est de plus en plus difficile, les cartes trop souvent manipulées s'usent très vite, etc. C'était le cas du fichier ouvert à la Salle des catalogues en 1936 : à la fin de 1959, il comprenait 1 150 tiroirs groupans environ 1 300 000 fiches. En 1949, 31 000 ouvrages avaient été catalogués, en 1955, 36 000 et en 1958, 42 000... Un barrage devant cette marée mon-

tante s'imposait d'autant plus que, pour de multiples raisons, l'impression du *Catalogue général... auteurs* au lieu de s'accélérer se ralentissait. Il était évident que sans abandonner la rédaction du *Catalogue général... auteurs* et en souhaitant un achèvement aussi rapide que possible de ce travail monumental dont les bibliothécaires du monde entier connaissent la qualité et la précision, une solution rapide devait être recherchée.

Les exemples de la *Library of Congress* de Washington et du *British Museum* de Londres montraient dans quelle voie il était possible de s'engager : photographier les fiches et, en les tirant en offset, les publier en volumes. La *Library of Congress* a reproduit la totalité de ses fiches et les a réduit photographiquement pour en constituer des volumes publiés à un rythme rapide.

Le *British Museum* a renoncé à poursuivre la rédaction de la 2^e édition de son catalogue des imprimés (dernier volume paru en 1954, t. 51, Dez). La rédaction et la composition typographique de ce catalogue ne permettaient pas d'espérer l'achèvement dans des délais raisonnables (1). Une troisième édition a commencé à paraître en 1960 : c'est la reproduction photographique des notices imprimées collées sur registres qui constituent le catalogue de ce grand établissement.

Le changement du format des fiches opéré à la Bibliothèque nationale en 1936, un manque d'homogénéité de la rédaction des notices dû à la modification des règles de catalogage ne permettaient pas d'envisager sans un minimum de révision la reproduction des fiches des suppléments 1882-1935 et 1936-1959, mais il était possible d'entreprendre, à partir d'une date donnée, la reproduction photographique des fiches et la publication de volumes.

C'est la date de 1960 qui a été choisie comme point de départ. En 1965 paraîtra un premier catalogue quinquennal, contenant les notices des ouvrages catalogués du 1^{er} janvier 1960 au 31 décembre 1964. Ce supplément se présentera sous forme de volumes d'environ 28 × 35 cm sur 2 colonnes groupant chacune 10 à 15 notices. Le catalogue comprendra environ 250 000 notices, soit approximativement 10 000 pages. Pour assurer une bonne lisibilité des notices on n'envisage pas de réduire photographiquement la composition primitive qui a une justification de 11,5 cm.

Contrairement au système utilisé à la *Library of Congress* on ne reproduira pas la totalité de la carte ; les rappels de vedettes disparaîtront, tous les ouvrages d'un même auteur figureront sous une seule et même vedette (c'est à cet effet qu'un alinéa a été créé sur les fiches entre la vedette et l'auteur). Le système de dépouillement des « suites » utilisé sur les fiches actuelles permettra de présenter des dépouillements des éditions en plusieurs volumes assez semblables à ceux figurant au *Catalogue général... auteurs* imprimé.

(1) Cf. A. B. F. *Bulletin d'informations*, juin 1957, n° 23.

Un même ouvrage pourra être représenté au catalogue en plus de l'« entrée » principale par des « entrées » secondaires aux noms des éditeurs, traducteurs, collaborateurs, rédacteurs ès-qualités, préfaciers, etc.

Le catalogue sera un catalogue général donnant en une seule liste alphabétique : auteurs, collectivités-auteurs, anonymes et ouvrages écrits en collaboration classés au titre ; ce qui constitue une innovation à la Bibliothèque nationale où auteurs, anonymes, collectivités-auteurs étaient jusqu'à présent séparés.

Ce sera donc vraiment un catalogue général où figureront, en plus des ouvrages conservés au Département des Imprimés, les livres non doubles appartenant aux départements spécialisés. Les ouvrages imprimés en caractères cyrilliques, hébraïques, arabes, etc. ne seront pas exclus de ce catalogue, mais au lieu d'être insérés dans le catalogue général avec translittération ou transcription des vedettes, ils feront l'objet de fascicules spéciaux par types de caractères où les notices seront données dans l'ordre des différents alphabets. Seuls, les périodiques (journaux, revues et annuaires), qui font et feront l'objet de catalogues particuliers, sont exclus de ce catalogue.

Quelques modifications ont été apportées aux règles catalographiques de la Bibliothèque nationale en vue d'aligner dans la mesure du possible ce catalogue sur les Normes françaises publiées par l'AFNOR ou en cours d'élaboration. C'est ainsi que les unités bibliographiques rédigées par plusieurs co-auteurs sont classées au titre à partir de 4 co-auteurs et non plus de 6 comme il était d'usage à la Bibliothèque nationale.

Un soin particulier est apporté à la transcription des vedettes d'auteurs étrangers pour lesquels on tient le plus largement compte des usages nationaux, conformément aux vœux exprimés par les rapports préparatoires à la Conférence internationale sur les principes de catalogage. Ce catalogue général sera quinquennal, une tranche 1965-1969 succédera à la tranche 1960-1964, des refontes cumulatives seront envisagées ultérieurement.

Cette nouvelle entreprise ne pouvait manquer d'avoir des incidences sur la rédaction des derniers volumes du *Catalogue général... auteurs*. Les ouvrages publiés à partir de 1960 devant faire l'objet d'un catalogue imprimé, il était inutile pour les dernières lettres de l'alphabet (Thi à Z) de les faire figurer une seconde fois dans les volumes à paraître du *Catalogue général... auteurs*, aussi a-t-il été décidé qu'aucun livre imprimé postérieurement à 1959 ne serait répertorié dans ce catalogue.

Toutefois beaucoup d'ouvrages antérieurs à 1960 continuant à entrer par achat, dons ou échanges à la Bibliothèque nationale, pour faciliter les recherches rétrospectives des usagers, les notices des ouvrages catalogués après 1960, mais publiés auparavant, figureront également dans les volumes qui restent à paraître du *Catalogue général... auteurs*.

Roger PIERROT

Conservateur à la Bibliothèque nationale.